

Revue des éléments du chiffrage

| QIA | Déclaré en Carte d'identité / revue de contrat | Éléments constatés en cours d'audit |
|--|--|---------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> Confirmation du nombre de site(s) concerné(s) par le périmètre | 13 | OK |
| <ul style="list-style-type: none"> Confirmation de l'existence et du nombre de sites temporaires déclarés dans carte d'identité (chantiers par ex. pour les services) | Oui | Nombre variable d'une année à l'autre |
| <ul style="list-style-type: none"> Confirmation des effectifs globaux du périmètre ou par site (carte d'identité) | 88 | OK |
| <ul style="list-style-type: none"> Confirmation des effectifs impactés calculés (revue de contrat) | 70 | OK |
| <ul style="list-style-type: none"> Confirmation des facteurs d'ajustement (augmentation et réduction de durée) de la carte d'identité | -30% QE | OK |
| <ul style="list-style-type: none"> Confirmation et justification des exclusions (ex. conception et éco-conception en ISO 9001 ou ISO 14001) | Aucune | OK |
| <ul style="list-style-type: none"> En cas de SM Intégré, vérification du facteur d'intégration déclaré dernière page de la carte d'identité | 100% | OK |
| <ul style="list-style-type: none"> Energie : Vérification de l'effectif dédié au SMÉ Effectif dédié au système de management de l'énergie (ISO 50001 seulement) ? (<i>personne(s) de la direction ; représentant(s) de la direction ; équipe de management de l'énergie ; personne(s) responsable(s) des modifications majeures influant sur la performance énergétique (ex. personnel de maintenance ou travaux neufs) ; personne(s) responsable(s) de l'efficacité énergétique du SMÉ ; personne(s) responsable(s) du développement, de la mise en œuvre (personnel pilotant un équipement lié à un UES, par exemple conducteurs de chaudières y compris prestataires, Responsable de Production) ou du maintien des améliorations de la performance énergétique, y compris des objectifs, des cibles et des plans d'action ; personne(s) responsable(s) des usages énergétiques significatifs</i>) | NA | NA |

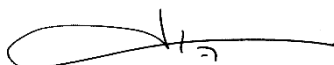
Différences :

~~oui (*)~~

non (entourer la mention adéquate)

Commentaire :

Date et visa auditeur : 27.06.2019



(*) Si oui contacter de façon urgente le Chargé d'Affaires car ceci peut nécessiter d'allonger la durée de l'audit ou de réaliser un audit complémentaire après ajustement de la proposition.